

### **CERTIFICATIONS VISÉES : Titre professionnel « Brevet de Maîtrise » - homologué de niveau IV**

Le BM existe dans 66 spécialités dans les **métiers de l'alimentation, du bâtiment, de la production, des services.**

Sont actuellement accessibles par la VAE en Meurthe-et-Moselle, les Brevets de Maîtrise de : cuisinier, charcutier, pâtissier, chocolatier, glacier, boucher, boulanger et de coiffure, d'esthétique cosmétique, de prothésiste dentaire.

### **OBJECTIF**

**Octroi de la certification**

### **ÉTAPES DE LA PROCÉDURE**

1. Un dossier de pré-inscription est remis au candidat,
2. Le candidat dépose son dossier de pré-inscription complété, accompagné des justificatifs nécessaires,  
Quatre critères président à la recevabilité de la demande :
  - 5 années d'expérience dans le domaine d'activité correspondant à la certification visée sont exigées.
  - De surcroît, le cas échéant, lorsque l'expérience de référence n'est plus d'actualité, le terme relatif à l'exercice qui s'y rapporte ne peut excéder 5 ans à la date de la demande de VAE
  - La recevabilité de la demande de VAE repose sur le dossier de pré inscription renseigné par le candidat ainsi que sur les documents joints se constituant comme preuve à ses déclarations.
  - Le dossier de pré inscription doit porter mention de l'intitulé du titre visé ainsi que de l'étendue de la validation demandée.
3. Sa demande de VAE est officiellement enregistrée,
4. La commission de validation examine son dossier et statue sur la recevabilité de sa demande,
5. Le candidat est informé par écrit de la décision de la commission de validation,
6. Un livret/guide méthodologique chargé de lui apporter une aide à la structuration de l'élaboration de son dossier de demande validation lui est remis,
7. La personne en charge de l'accompagnement de l'élaboration de son dossier prend contact avec lui,
8. Le candidat procède à l'élaboration de son dossier avec l'aide de son « guidant »,
9. A l'issue de son travail, le jury procède à l'examen et l'évaluation de son dossier,
10. Le candidat est convoqué par le jury pour un entretien à l'appui de son dossier,
11. Le jury délibère
12. Le candidat est informé de l'octroi partiel ou total de la certification demandée, ou avant cela peut éventuellement être placé en situation professionnelle réelle ou reconstituée,
13. Dans le cas d'une validation partielle, concernant les modules non validés le jury formule des préconisations en direction d'une formation ou d'une expérience professionnelle complémentaire.

### **SITUATIONS PÉDAGOGIQUES**

- Elaboration d'un dossier de validation par le candidat ayant pour objet la description précise de son activité, l'analyse fine de son expérience, ainsi que la production des documents de preuve susceptible de corroborer ses déclarations.
- Entretien avec le jury
- Eventuellement mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée.

### **DURÉE DE LA DÉMARCHE DE VALIDATION**

Selon le rythme personnel du candidat et dans un délai d'une année à compter de l'accord de financement de l'action.

### **STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE**

Mise à disposition d'un « guidant » chargé de l'accompagnement personnalisé du candidat lors de l'élaboration de son dossier de validation.

## **NOMBRE D'HEURES D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE**

---

10 heures d'accompagnement personnalisé réparties selon la convenance et les besoins du candidat. Un document comportant l'émergence du guidant et du candidat est prévu à titre de justificatif de chaque intervention.

## **MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT**

---

La situation de «Face à face» en nos locaux est privilégiée et peut se voir complétée par une correspondance par fax, courrier, E-mail, et/ou entretiens téléphoniques selon les besoins exprimés par le candidat.

## **COÛT TOTAL DE L'ACTION**

---

900 Euros se répartissant comme suit :

- Frais d'inscription : 200 Euros
- Procédure de validation : 200 Euros
- Accompagnement personnalisé du candidat à l'élaboration de son dossier VAE : 500 Euros pour 10 heures.
- Gratuit pour les demandeurs d'emploi.

## **CONTACT**

---

Chambre de Métiers de Meurthe-et-Moselle  
4, Rue de la Vologne – 54524 Laxou Cedex  
Laurence KRETZER – Tel. : 03-83-95-60-69  
Email : [laurence-kretzer@cm-nancy.fr](mailto:laurence-kretzer@cm-nancy.fr)